

**Un portrait de Guillaume Manoury, abbé de Prémontré
et général de l'ordre (1769-1780)**



R.R.D.D. GUILIELMUS MANOURY
1769-1780

Abbas Praemonstrati paenultimus ac
Ord. Praem. Generalis

Après la deuxième guerre mondiale, quelques religieux prémontrés de l'abbaye de Berne (Pays-Bas) s'installèrent dans un petit prieuré à Nogent-l'Artaud au diocèse de Soissons. Pendant leur séjour, la statue de Notre-Dame-de-Boulogne fut portée de paroisse en paroisse dans le cadre du «Grand Retour».

En vue du passage de la statue, Mgr. Delbez, vicaire-général de l'évêque Mgr. Mennechet de Soissons, invita le prieur et ses confrères à prêter leur concours à cet évènement. Quelques prémontrés participèrent donc à cette campagne pastorale en prêchant des tridua de préparation dans plusieurs paroisses, et, venu le jour du passage, en participant à l'animation de la célébration mariale. Ils eurent un certain succès, bien que leur connaissance de la langue française fût plutôt élémentaire. L'évêque apprécia cet effort et leur offrit, en signe de reconnaissance, des objets ayant appartenus autrefois aux prémontrés: notamment quelques volumes provenant des abbayes de Prémontré et de Cuissy et un portrait de l'avant-dernier abbé de Prémontré. Après la fermeture de la maison de Nogent-l'Artaud, les prémontrés de Berne-Heeswijk rentrèrent dans leur abbaye et emportèrent le précieux tableau qui est conservé actuellement dans la chambre dite de l'argenterie située dans la partie la plus ancienne de ce monastère.

Le tableau, y compris le cadre, mesure 85 sur 69 cm. Le portrait est de forme ovale, mais, comme le châssis du tableau semble assez neuf, on se demande si antérieurement le portrait ne se trouvait pas dans un cadre oval.

Guillaume Manoury naquit à Elbeuf, au sud de Rouen. Avec son ami Louis Doinville, il fut reçu à l'abbaye de Prémontré par l'abbé général Claude Honoré Lucas de Muin. À la mort de l'abbé Antoine Parchappe de Vinay, Manoury prit sa succession le 18 avril 1769. En 1773, c'était lui qui promulgua les Statuts de l'ordre remaniés par le chapitre national français de 1770 sur l'ordre du roi de France dans le cadre du rapprochement des deux observances de l'ordre de Prémontré dans son Royaume. Six ans plus tard l'on décida de désaffecter l'ancien bréviaire prémontré.

Manoury mourut le 18 juillet 1780, son secrétaire Jean-Baptiste L'Ecuy prenant la relève.

Zijlstraat 1

G.M. VAN DER VELDEN, O. Praem.

NL-5473 CJ Heeswijk-Dinther